

*Politique alimentaire*

et à revenir à 2 heures pour terminer cette question et passer aux autres affaires courantes. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 2 heures.

**M. l'Orateur adjoint:** A 1 heure, les députés interrogeaient le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Abbott) sur le contenu de leurs déclarations. La parole est au député de Saint-Jean-Est (M. McGrath).

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Consommation et des Corporations si, dans le cadre d'une stratégie alimentaire nationale et de l'enquête concomitante sur l'industrie des produits alimentaires au Canada, il peut dire à la Chambre, en tant que ministre chargé de la protection des intérêts des consommateurs, s'il favorise la notion de la gestion de l'offre qu'illustre l'Office canadien de commercialisation des œufs, et si, compte tenu du fait que son ministère a effectué une étude à ce sujet, il est persuadé que la gestion de l'offre est dans le plus grand intérêt des consommateurs?

**M. Abbott:** Monsieur l'Orateur, le plan actuel de gestion de l'offre s'applique aux œufs, au dindon et au lait. Il ne semble pas remporter partout le même succès. Comme le sait le député, nous avons étudié certains aspects de la concurrence dans la commercialisation, ainsi que d'autres aspects de l'économie alimentaire et j'aimerais corriger l'impression créée par certains articles de journaux, qui laissaient entendre que cette stratégie signifiait que nous allions entreprendre une grande enquête dans tout le secteur de l'alimentation. Ce n'est pas le cas. Mais, dans le cadre de cette stratégie, nous allons étudier de très près tout le secteur de la vente au détail, de la transformation, de la fabrication et de la mise en marché et cela, à mon avis, dans le plus grand intérêt des consommateurs canadiens. Le député a parlé de mon enthousiasme pour la gestion de l'offre et m'a demandé si je comptais l'appliquer à d'autres secteurs. Je lui répondrais qu'il existe, selon moi, de meilleures méthodes de mise en marché.

**M. McGrath:** En octobre 1975, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires s'est intéressée à la question du prix du poulet de grill et a fait des recommandations précises, dont une en particulier par laquelle elle s'opposait à ce que le poulet de grill relève de l'Office de commercialisation des produits de ferme. Dans une autre de ces recommandations, la Commission demandait au gouvernement fédéral de combattre plus vigoureusement en vue d'éliminer les contraintes qui pèsent sur le commerce interprovincial et international du poulet de grill, et qui sont contraires à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Je voudrais demander au ministre si, en tant que ministre chargé de la protection du consommateur, il a étudié la question des entraves au commerce interprovincial et international, qui sont le résultat d'accords, dans la plupart des cas contraires à l'Acte de

[M. l'Orateur.]

l'Amérique du Nord britannique et très souvent contraires à l'intérêt du consommateur.

**M. Abbott:** Je dois admettre que je n'ai pas examiné de très près cet aspect de la commercialisation de la volaille au Canada. Comme le sait peut-être le député, le cabinet étudie actuellement toute la question des offices de commercialisation de la volaille établis; il comprendra donc qu'il m'est difficile de répondre à sa question.

● (1410)

**M. McGrath:** La dernière fois que le gouvernement s'est sérieusement intéressé à la question a été en 1972, quand il a créé le comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation. Ce comité a fait un certain nombre de recommandations. La dernière en date, présentée en 1973, était la suivante:

Que le gouvernement fédéral envisage de doter le Canada d'une politique alimentaire complète et réaliste à long terme, coordonnée par le ministère de l'Agriculture, et de renvoyer l'examen de cette question aux comités permanents compétents.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement n'a pas appliqué cette recommandation du comité?

**M. Abbott:** Je suppose que le député veut parler du renvoi de cette stratégie alimentaire recommandée par le comité à un ou à plusieurs autres comités.

**M. McGrath:** Non.

**M. Abbott:** Peut-être n'ai-je pas compris la question du député. C'est la première étape de l'élaboration d'une stratégie alimentaire. Il ne ressort pas nécessairement de notre attitude que nous ne renverrons pas à l'occasion cette stratégie ou des parties seulement à des comités permanents, conformément à cette recommandation.

**M. Murta:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poursuivre cet argument. Je vais adresser ma question au ministre de l'Agriculture. La question de la politique des produits alimentaires est trop vaste pour être confiée à un seul comité parlementaire. Le gouvernement envisage-t-il, avant l'ajournement de la Chambre ou du moins à l'automne, de charger un comité d'étudier toute cette question de la politique alimentaire au Canada, pendant quelques mois probablement, et d'en faire rapport aux ministres de l'Agriculture, de la Consommation et des Corporations, de l'Industrie et du Commerce ou à d'autres ministres concernés?

Ce comité pourrait ne se pencher que sur la question de la politique alimentaire. La question est probablement trop compliquée pour n'intéresser qu'un seul ministère. Trop de personnes et de groupes veulent dire leur mot sur cette question et, à mon avis, la façon la plus réaliste de l'aborder est que la Chambre des communes nomme un comité parlementaire. Le gouvernement a-t-il envisagé cette solution et peut-il commencer à penser à la composition de ce comité conformément à la recommandation?

**M. Whelan:** La chose a fait l'objet d'une discussion, monsieur l'Orateur, et j'incline en faveur d'un comité. Le député de Saint-Jean-Est s'est reporté à une recommandation que le comité a formulée en 1973. Je faisais partie à l'époque de l'ancien comité mixte de la Chambre et de l'autre endroit. On a beaucoup parlé de politique et de stratégie des denrées alimentaires. Comme je l'ai déjà dit, on en parlera probablement encore beaucoup, mais ce serait, à mon avis, une bonne chose qu'un comité puisse disposer de renseignements concernant notre politique des denrées alimentaires et la stratégie